

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société botanique de Genève  
**Herausgeber:** Société botanique de Genève  
**Band:** 33 (1941)

**Artikel:** Erica vagans à Entrevernes (Hte-Savoie) : l'évolution d'une station  
**Autor:** Guinier, Ph.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1099466>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Erica vagans à Entrevernes (Hte-Savoie)

## L'ÉVOLUTION D'UNE STATION

PAR

**Ph. GUINIER**

Correspondant de l'Institut de France, Directeur de l'École Nationale  
des Eaux et Forêts

---

Durant l'été de 1907, Abel GRABER, alors Inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, parcourait, en service, la crête de la montagne du Taillefer qui limite au sud le vallon d'Entrevernes et se termine dans le lac d'Annecy, au promontoire de Duingt. Le long du sentier son attention fut attirée par une bruyère en fleurs ; un échantillon rapporté par lui à un collègue, M. RIMAUD, et soumis par ce dernier à John BRIQUET, permit de déterminer *Erica vagans*. Le 18 novembre 1907, Marc LE ROUX, en compagnie d'Ernest GUINIER, visitait la station ; un échantillon envoyé par lui à M. G. BEAUVERD était présenté à la Société botanique de Genève au cours de la séance du 9 décembre 1907<sup>1</sup>. Dans la séance du 12 octobre 1908<sup>2</sup>, M. G. BEAUVERD annonçait qu'il avait retrouvé, non sans recherches, *Erica vagans*, donnait des détails sur la station et formulait un avis sur la présence de cette espèce aberrante pour la flore de Savoie.

Au cours des séjours estivaux sur les bords du lac d'Annecy, j'ai eu l'occasion d'étudier en détail la station d'*Erica vagans* d'Entrevernes, les 30 août 1909, 10 septembre 1924, 22 août 1933 et, dernièrement, le 29 août 1938. Grâce à des observations précises durant les trente dernières années et, en plus, à des données remontant à une cinquantaine d'années, une occasion, rare dans la carrière d'un botaniste, s'offre

---

<sup>1</sup> G. BEAUVERD — *Erica vagans dans le bassin d'Annecy (Hte-Savoie)*, (Bull. de l'Herbier Boissier, 2<sup>me</sup> Série, T. VIII, 1908, p. 84).

<sup>2</sup> G. BEAUVERD — *A propos de l'Erica vagans des Bauges* (Bull. de l'Herbier Boissier, 2<sup>me</sup> Série, T. VIII, 1908, p. 880).

d'écrire l'histoire de l'installation, de l'extension et du déclin de cette bruyère en cette station exceptionnelle et d'en tenter une explication.

La montagne du Taillefer, où croît *Erica vagans*, est une arête de calcaire urgonien formant le flanc droit du synclinal d'Entrevernes et comportant une série de mamelons séparés par des dépressions. Au sud de l'un des mamelons les plus élevés, dans une dépression, à hauteur du hameau dénommé Les Maisons, au bord du sentier qui suit l'arête, à une altitude de 750 m. environ, se trouve la station étudiée. Le paysage végétal peut être défini comme un taillis très peu dense où dominent le chêne pubescent (*Quercus lanuginosa*) et le buis (*Buxus sempervirens*), accompagnés de *Sorbus Aria*, *Amelanchier vulgaris*, *Juniperus communis*, *Cotoneaster tomentosa*, *Coronilla Emerus*. On reconnaît là les caractéristiques de la chênaie à buis (*Quercetum lanuginosae buxetosum*), telle qu'on l'observe dans les parties inférieures des pentes rocheuses calcaires aux expositions chaudes, au bord du lac du Bourget, sur les flancs de la combe de Savoie et, plus exceptionnellement, sur les rives du lac d'Annecy. Mais l'absence des éléments thermophiles, tels que *Acer monspesulanum*, la présence de quelques hêtres (*Fagus silvatica*), de *Sorbus Mougeoti*, révèle que l'on se trouve à la lisière inférieure de l'étage montagnard. D'ailleurs cette végétation est typiquement calcicole : l'existence d'une bruyère dans ces conditions apparaît paradoxale.

Un examen plus attentif de la station rectifie la première impression. En cet endroit affleurent les assises qui, dans le massif des Bauges comme dans celui des Bornes, séparent la masse inférieure des calcaires urgoniens, rattachée au barrémien, de la masse supérieure, représentant l'aptien. Dénommées, suivant les auteurs, « couches à Orbitolines » ou « rhodanien », ces assises sont constituées par des calcaires gréseux assez décomposables que l'érosion a sculptés en « lapiaz ». Sur les parties plus compactes, en saillie, croissent des arbres et arbustes dont les racines plongent dans les fissures, ou des plantes plus modestes en contact avec la

roche calcaire, telles que *Arctostaphylos Uva-ursi* et *Carex montana*. Dans les poches ou les dépressions séparant les affleurements rocheux, le sol est formé d'un sable décalcifié, où peuvent prospérer des espèces calcifuges. La chênaie à buis est ainsi entrecoupée de petites clairières occupées par une pelouse-lande à *Molinia caerulea* et *Calluna vulgaris* (*Molinieto-Callunetum*). De loin en loin, quelques arbres, bouleau (*Betula verrucosa*) ou châtaignier (*Castanea vesca*), confirment les caractéristiques chimiques du sol. L'intrication est extrême entre ces deux types divergents d'associations : côte à côte croissent Buis et Callune, *Carex montana* et *Molinia caerulea*. Le fait est d'ailleurs constant dans la région, là où affleure l'aptien inférieur : on voit de beaux exemples de ce mélange d'espèces calcicoles et calcifuges sur les flancs du Semnoz ou au Roc de Chère. C'est dans des dépressions à sol non calcaire, au milieu de la pelouse à Molinie et Callune que croît *Erica vagans* : du point de vue écologique la station est normale.

Du point de vue floristique par contre, la présence à Entrevernes de cette bruyère pose un problème de solution délicate. Espèce essentiellement atlantique, dont l'aire s'étend de l'Irlande au Portugal, *Erica vagans* est abondante dans les Pyrénées occidentales, disséminée dans l'Ouest de la France, avec quelques rares stations éparses dans le bassin parisien et le Massif central. Dans le bassin du Rhône, on lui connaît des stations isolées, sur le plateau de Chambaran à Roybon et, non loin de Vienne, à Eyzin-Pinet<sup>1</sup>. REUTER a signalé près de Genève, à la lisière du bois de Jussy, une tache d'*Erica vagans*, et CHRIST<sup>2</sup> considère qu'il s'agit du « dernier avant-poste d'un territoire des plus irréguliers ». Il n'est pas déraisonnable de supposer que des stations de très faible étendue existent ou ont existé ailleurs dans le bassin du Rhône et ont pu échapper aux investigations.

<sup>1</sup> A. MAGNIN — *La végétation de la région lyonnaise et de la partie moyenne du bassin du Rhône* (Ann. de la Soc. bot. de Lyon, T. XI, 1883, p. 213).

<sup>2</sup> H. CHRIST — *La flore de la Suisse et ses origines* (éd. française, 1883, p. 84).

Comment, dans ces stations éparses et, en particulier, dans celle d'Entrevernes, la plante a-t-elle pu arriver et s'installer ? Les graines des *Erica* sont de faibles dimensions. Le vallon d'Entrevernes, orienté sensiblement du nord au sud, et, grâce à des synclinaux de même orientation, en connexion, à travers les Bauges, avec la Combe de Savoie et le Graisivaudan, peut être une voie de migration. Ainsi que l'a remarqué déjà M. BEAUVERD, ce couloir peut être parcouru par de violents courants atmosphériques. Compte tenu des courants ascendants et du cheminement des semences à haute altitude que de récentes observations ont révélé, le transport par le vent de graines de bruyère à partir d'une station éloignée est admissible. L'hypothèse d'un transport par adhérence aux plumes d'oiseaux peut être aussi invoquée.

L'installation d'*Erica vagans* dans la station d'Entrevernes est récente. En 1908, M. BEAUVERD a consigné les déclarations précises d'un « montagnard d'Entrevernes connaissant à fond la localité pour l'avoir journellement parcourue en tous sens durant une trentaine d'années ». Il lui affirmait « qu'aucune bruyère autre que la Callune n'avait été autrefois observée en cette station ; il n'y aurait que vingt ans à peine qu'une petite touffe d'*Erica vagans*, maintenant très développée, apparut au sommet de la tache naissante, qui depuis lors ne fit que s'agrandir ». Or, au moment de la découverte, la bruyère occupait une surface assez grande en bordure du sentier suivant la crête, sans quoi elle aurait sans doute échappé à celui qui, le premier, l'a remarquée. Marc LE ROUX, en 1907, indiquait qu'elle formait une tache d'environ 100 m. de diamètre : cette indication doit être comprise comme s'appliquant à la surface totale de la station car la présence d'une barre rocheuse exclut la possibilité d'une extension uniforme de la plante. Personnellement, en 1909, sans avoir fait de mensurations exactes, j'ai noté la densité du peuplement de Bruyère. En 1924, j'ai constaté que la station comportait deux taches, distantes d'une vingtaine de mètres, que j'ai repérées : l'une à 30 m. au nord du sentier mesurant environ 3 m. 50 sur 1 m. 50 ;

l'autre plus au nord couvrant une surface de 10 m. sur 4 m. En 1933 j'étais frappé de la réduction de ces deux taches. Au lieu de croître en masse compacte, à l'exclusion de toute autre espèce, la Bruyère se présentait sous forme de brins épars, intercalés entre des pousses d'autres plantes telles que Molinie et Callune et nettement localisés à la périphérie de la tache primitive, dont le centre était dégarni. En 1938, malgré la précision du repérage, il m'a été impossible de retrouver une tige d'*Erica vagans* sur l'emplacement de la première tache ; la seconde tache, très appauvrie, réduite aux dimensions de 2 m. 50 sur 0 m. 50, comprend des brins épars de Bruyère entremêlés de Molinie et Callune, entourés d'un épais tapis d'*Hypnum Schreberi*. Ainsi, au cours d'une cinquantaine d'années, dans cette station d'Entrevernes, *Erica vagans* s'est installée, s'est étendue, puis a régressé et est à la veille de disparaître. L'extension de la plante, il a été facile de le constater, résulte essentiellement d'un processus végétatif par ramification progressive et enracinement à la périphérie des brins couchés sur le sol ; le fait est conforme avec ce que l'on peut observer sur des touffes d'*Erica vagans* en culture.

Comment expliquer, après une phase d'extension, la régression et, mieux, la disparition de la Bruyère ? On pourrait invoquer l'action de froids hivernaux rigoureux, auxquels cette espèce atlantique résisterait mal. De fait, dans le jardin botanique de l'École des Eaux et Forêts une touffe d'*Erica vagans* provenant de brins arrachés à Entrevernes en 1924, et en pleine prospérité, a été complètement détruite par les froids de l'hiver 1928-29. Mais on ne peut préciser quels ont été, à Entrevernes, les abaissements de température et, en montagne, il faut tenir compte éventuellement de l'effet protecteur d'une couche de neige. La cause principale de la régression paraît être l'impossibilité pour la Bruyère de résister actuellement à la concurrence vitale d'autres espèces. Le fait semble évident quand, à la place des touffes compactes et étendues de jadis, on considère ces brins distants, enlisés parmi les mousses, entremêlés de

jeunes pousses vigoureuses de Molinie, dominés par des tiges de Callune ou d'*Arctostaphylos Uva-ursi*. D'autre part il est significatif que l'*Erica vagans* fleurissant abondamment et, suivant toutes probabilités, fructifiant, ne se propage pas et n'occupe pas de nouveaux emplacements aux environs.

L'évolution du groupement végétal qui occupe le sol s'est produit dans un sens tel que l'équilibre autrefois favorable à la Bruyère a été renversé à son détriment et qu'elle est exclue par la concurrence d'espèces mieux adaptées. C'est là la conséquence de modifications survenues dans la station et ces modifications ne peuvent intéresser que les conditions biotiques, pratiquement l'action humaine : dans tous les pays de peuplement ancien, le paysage végétal est dominé par l'influence de l'homme. De manière générale, en Savoie, l'utilisation du sol par les habitants a considérablement évolué depuis une centaine d'années, à mesure que changeaient les conditions économiques et que progressait l'économie rurale. A cet égard le fait dominant est la pratique du pâturage, et spécialement du pâturage des chèvres, qui jusqu'au milieu du 19<sup>me</sup> siècle était intense et a été signalé maintes fois comme une cause de perturbation de la végétation, de destruction et de dégradation des forêts. « A la veille de l'annexion de 1860, on peut dire que toutes les forêts de la Savoie étaient dévorées par les troupeaux <sup>1</sup> ». Les changements survenus dans le mode de culture, le développement de l'industrie laitière, l'extension des prairies artificielles, ont amené, la réduction de la population aidant, l'atténuation puis la suppression du pâturage en forêt. La végétation a dès lors évolué dans des conditions nouvelles.

La station de l'*Erica vagans* se trouve au milieu de la forêt communale d'Entrevernes, forêt autrefois, et de temps immémorial, parcourue par les bestiaux et dans laquelle, en plus, les habitants venaient exploiter le bois à peu près sans réglementation. L'action du bétail et celle connexe de

---

<sup>1</sup> P. MOUGIN — *Les torrents de la Savoie* (Société d'histoire naturelle de la Savoie, 1914).

L'homme y a façonné le paysage végétal. Suivant la règle qui préside à toute évolution de cette nature, les espèces ligneuses les plus hygrophiles regressent, la forêt se réduit à des cépées éparses entre lesquelles s'installent des arbustes xérophiles ; il se forme, au sens de R. CHODAT, une « garide », qui n'est qu'une forêt dégradée par le pâturage. Dans les dépressions herbeuses, les espèces herbacées, tondues par le bétail, sont détruites ou limitées dans leur développement ; le pâturage s'oppose à l'extension de la végétation ligneuse. L'action du bétail réduit la concurrence vitale, crée la « place vide » où pourra éventuellement venir s'installer une espèce adaptée au sol, dotée d'une vitalité suffisante et résistant au pâturage parce que non recherchée par le bétail. Ainsi a pu s'établir et s'étendre *Erica vagans*. Depuis, les conditions ont changé : le pâturage a diminué, puis a cessé. On a renoncé à l'élevage de chèvres en troupeaux ; les vaches, mieux nourries grâce aux progrès de l'agriculture, ne pâturent plus en forêt. Une preuve de cet abandon des coutumes anciennes est matérialisée par le chemin assez large, bordé de murs destinés à limiter les divagations des animaux, qui d'Entrevernes se dirige vers la montagne de Taillefer, chemin maintenant à peu près abandonné et envahi par la végétation. En même temps la forêt, soumise à une gestion régulière par l'administration des Eaux et Forêts, était exploitée normalement et à intervalles plus longs. Progressivement la forêt s'est reconstituée aux dépens de la garide : la concurrence vitale des espèces les mieux adaptées aux conditions nouvelles exclut l'*Erica vagans*.

Cette histoire de la station d'*Erica vagans* d'Entrevernes, que l'on peut écrire avec assez de précision, comporte des enseignements d'ordre général. On a trop souvent tendance à n'envisager dans l'étude de la végétation que le point de vue statique, en ne tenant pas assez compte de cette perpétuelle évolution qui se produit dans les groupements végétaux et a son retentissement sur les conditions écologiques des stations. D'autre part, en présence d'un fait un peu surprenant dans la distribution géographique d'une espèce, on

recourt volontiers à l'hypothèse de la survivance d'une végétation ancienne établie à une époque régie par des conditions climatiques différentes. En réalité il peut ne s'agir que d'un fait de dispersion récent et l'existence de l'espèce dans la station peut n'être que de durée limitée : ainsi que l'a écrit M. BEAUVERD, c'est une « fausse relique ».

---